



Arrondissement ▾

Accéder à mon espace

Mobilités
Démarches20 janvier
2025Sortir et
découvrir

Vie pratique

Actions et
projets

Pollution : la Préfecture active l'alerte orange (niveau 1)



Vendredi 17 janvier, suite à une pollution atmosphérique aux particules (PM10), le niveau de vigilance orange a été déclenché. La qualité de l'air sera mauvaise dans la quasi-totalité de la région.

Dernière minute - Nous vous informons que compte tenu de la persistance de l'épisode de pollution en cours sur la Métropole de Lyon, les mesures préfectorales de circulation différenciée sont reconduites pour la journée du mardi 21 janvier 2025. En conséquence, le stationnement est gratuit pour les résidents et les pros artisans-commerçants disposant d'un droit en cours de validité.

L'achat des tickets pour ces usagers est donc bloqué sur les horodateurs et l'application mobile. Il est rappelé que les tickets déjà en cours, sont prolongés automatiquement du nombre de jours concernés par l'épisode de pollution.

Stationnement gratuit

- Les tickets de stationnement résident et pros en cours de validité seront prolongés automatiquement du nombre de jours concernés par l'épisode de pollution.
- La vente des tickets de stationnement résidents et pros sera bloquée sur les modes de paiement (horodateurs + flowbird app) durant cette journée et jusqu'à la fin de l'alerte.

Circulation différenciée

- Seuls les véhicules avec une vignette Crit'Air de classe 0,1 ou 2 sont autorisés à rouler au sein de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) de la Métropole de Lyon.
La dérogation « petits rouleurs » délivrée par la Métropole de Lyon relative à la ZFE est suspendue en cas d'épisode de pollution.
- Une dérogation à la restriction de circulation est mise en place pour les voitures particulières transportant trois personnes au moins, les véhicules d'intérêt général prioritaires, les convois exceptionnels, les voitures de tourisme avec chauffeur et taxis...
- La vitesse est temporairement limitée à 70km/h sur tous les axes routiers du département à 80 ou 90km/h.

Commandez votre vignette Crit'Air

Vous n'avez pas encore de **vignette Crit'air** ? Vous pouvez la commander sur : [www.certificat-air.gouv.fr.](https://www.certificat-air.gouv.fr/) (<https://www.certificat-air.gouv.fr/>)

Avant de recevoir votre vignette à coller sur le pare-brise, vous obtiendrez un premier récépissé à présenter en cas de contrôle.

Mise en place du Tik'Air

Le Tick'air permet de voyager sur l'ensemble des lignes de métro, tramway, funiculaire et bus du réseau TCL durant une journée d'alerte niveau 2 ou plus (selon arrêté préfectoral). Il est proposé à 3€, au lieu de 6€ pour le titre 24h.

[Toute l'info sur le site des TCL](https://www.tcl.fr/tickets-abonnements/titres-et-tarifs/tickair) (<https://www.tcl.fr/tickets-abonnements/titres-et-tarifs/tickair>)



Liens utiles :

Suivez l'évolution de la situation sur le [site de la préfecture du Rhône](#)

Informations sur la qualité de l'air sur [le site de l'association agréée ATMO](#)

Plus de précisions sur les messages sanitaires sur [le site de l'ARS](#)

Bloc recherche - Actualités

Recherche par mots clés

Tous les thèmes

Valider

Rechercher

A lire aussi

(/vie-pratique/stationnement/pour-les-residents-lyonnais)

Page Mobilités

Pour les résidents lyonnais

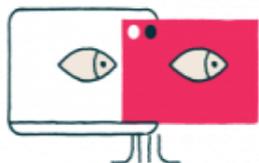
Vous habitez Lyon ? Profitez du stationnement longue durée pour votre véhicule.





Inscrivez-vous à nos lettres d'informations
Restez informé des actualités de la ville de Lyon

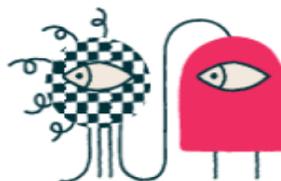
[Découvrir les newsletters \(/newsletters-ville-de-lyon\)](/newsletters-ville-de-lyon)



Accessibilité

Le site est partiellement conforme au référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

[En \(/accessibilite-savoir-numerique-du-site-lyonfr\) +](/accessibilite-savoir-numerique-du-site-lyonfr)



Éco-Responsabilité

Ce site a été éco-conçu pour réduire son impact environnemental.

[En \(/eco-savoirresponsabilite-et-sobriete\)](/eco-savoirresponsabilite-et-sobriete)

Suivez-nous

[\(https://www.linkedin.com/company/ville-de-lyon/\)](https://www.linkedin.com/company/ville-de-lyon/)
[\(https://www.facebook.com/lyonvillede-lyon/\)](https://www.facebook.com/lyonvillede-lyon/)
[\(https://www.instagram.com/villedelyon/\)](https://www.instagram.com/villedelyon/)
[om/channel/UCy9dUfcCpT9mdFr4bkRK9vw](https://www.youtube.com/channel/UCy9dUfcCpT9mdFr4bkRK9vw)

[Espace Presse \(https://www.lyon.fr/espace-presse\)](https://www.lyon.fr/espace-presse)



[Contactez-nous !\(https://www.lyon.fr/plus-dinfos/contacter-la-mairie-de-lyon\)](https://www.lyon.fr/plus-dinfos/contacter-la-mairie-de-lyon)



+33 (0)4 72 10 30 30(tel:+33472103030)



Mairie de Lyon
69205 Lyon Cedex 01

[Mentions légales \(/mentions-legales\)](#)

[Plan du site \(/plan-de-site\)](#)

[Protection des données \(/protection-des-donnees\)](#)

[Contacter le médiateur de la Ville de Lyon \(/demarche/etat-civil/contacter-le-mediateur-de-la-ville-de-lyon\)](#)

[Politique de gestion des cookies \(/politique-de-gestion-des-cookies\)](#)

[Cookies](#)